



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : Jeudi 23 février 2023

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jardins partagés : une charte pour fédérer les utilisateurs

Jeudi 23 février, la Ville de Parthenay a signé une charte avec les habitants-jardiniers et les structures gestionnaires des jardins partagés de Parthenay. Objectif : fédérer les utilisateurs et développer l'utilisation de ces espaces.

Engagée dans une démarche de participation citoyenne, la Ville de Parthenay souhaite associer les habitants à la vie parthenaisienne. Objectif : agir ensemble pour l'intérêt de la ville et de la qualité de vie des habitants.

A ce titre, la Ville de Parthenay a souhaité créer une charte des « Jardins Partagés », co-signée avec les habitants-jardiniers et structures gestionnaires de ces espaces de rencontres, d'échanges autour de la pratique du jardinage.

Ce document se veut un document référence qui fixe les bonnes pratiques et règles de vie au sein des jardins, avec le souhait de fédérer les acteurs et développer leur utilisation.

Un travail collectif

Cette charte est le fruit d'un travail collectif avec les services de la ville et les associations de Parthenay avec la volonté d'agir ensemble.

Elle pose les rôles de chaque partie et pose les bases d'une coopération dans la durée entre les habitants-jardiniers, les associations gestionnaires et la collectivité.

Il ouvre un espace d'engagements et de coopération dans la durée entre les habitants-jardiniers, les structures gestionnaires et la collectivité.

Cette charte s'articule autour de 4 axes d'engagement :

- Solidarité et lien social
 - o Voir le jardin comme un espace d'accueil et d'entraide.
- Respect de l'environnement
 - o Favoriser une démarche écologique : aires de compostage, récupérateurs d'eau de pluie...

- Utiliser des techniques de jardinage naturel
- Citoyenneté et convivialité
 - Positionner le jardin comme outil à l'implication citoyenne à l'échelle d'un quartier.
 - Transmettre les valeurs du jardinage
- Cadre de vie
 - Aménager et entretenir en prenant en compte le voisinage
 - Garder le jardin ouvert

Sept jardins partagés à Parthenay

- 1 Jardin familial, (jardins ouvriers de Saint-Paul)
- 2 Jardins partagés (champs partagés – Rue des Champs et Gâtine environnement – Rue des tanneurs)
- 1 Jardin thérapeutique (CCAS – Rue Descartes)
- 1 Jardin d'expérimentation (Citoyens - Jardin public)
- 2 parcelles individuelles (Derrière les anciens Abattoirs)

Les signataires de la charte

- La Ville de Parthenay, représentée par Magaly Proust
- Les Jardins ouvriers de Saint-Paul
- Les Champs partagés
- Le CCAS
- Des habitants-jardiniers

Jardin d'expérimentation du Jardin public : des rendez-vous à venir

- Reprise des ateliers au jardin (date à venir)
- Installation d'un composteur (date à venir)
- Conférence de vulgarisation scientifique « Une petite histoire des semences » le samedi 3 mai à 20h30 au Domaine des Loges. Gratuit

Le détail de ces rendez-vous seront communiquées dans les semaines à venir.